

## **Séance du 20 novembre 2001**

### **Attribution des subventions de l'année 2001**

Le Conseil refuse, par 12 voix et 4 abstentions, l'octroi d'une subvention spéciale entre F 12'000 et F 15'000 pour les frais de transport de la Dotation des Ecoles. Il examinera les demandes de transport lors de la présentation des sorties organisées par les enseignants au cours de l'année.

### **Célébration intercommunale du 11 novembre**

Les dépenses totales de F 18'199, encourues pour l'organisation de la cérémonie du 11 novembre, dans notre commune cette année, doivent être réparties entre les communes du canton au prorata de leurs participants, soit F 117 par personne pour 155 personnes.

### **Excédent de la caisse des écoles**

Le conseil accepte que l'excédent de F 115 soit intégré dans le budget communal.

### **Indemnité de gardiennage des églises pour l'année 2001**

M. le Curé s'occupant de l'église de Monnetier et des deux chapelles de Mornex et Esserts-Salève, le Conseil décide de lui verser la même somme qu'en 2000, soit F 4'820.

### **Allocation aux directeurs d'école pour frais de timbres**

Le Conseil accepte de verser F 1'500 à la Dotation des Ecoles, pour être alloués aux trois directeurs, à raison de F 500 chacun.

### **Indemnité de préparation des documents budgétaires**

La Commune étant appelée à demander le concours de M. Guy Poncet, Receveur Municipal et Percepteur de Reignier, pour la confection des documents budgétaires, le Conseil décide de lui verser la somme de F 150 pour le 2ème semestre 2001, ce travail étant en dehors de ses obligations professionnelles.

### **Indemnité de conseil à M. Poncet**

Le Conseil alloue à M. Poncet une indemnité à taux plein pour 6 mois, soit F 1'571, pour les services rendus en sa qualité de conseiller économique et financier depuis le 1er juillet 2001.

### **Subvention par l'Inspection Académique**

Le Conseil accepte une subvention de F 5'000 de l'Inspection Académique de Haute-Savoie dans le cadre d'un 1er équipement informatique des écoles. Cette somme permettra de raccorder l'école de La Marjolaine à Internet et d'améliorer les installations existantes.

### **Régularisation d'une emprise pour la déviation de Monnetier**

Cession gratuite au département de la Haute-Savoie de deux parcelles situées aux lieux-dits « Les Antioux Nord » et « Sous la Doie » et d'une superficie totale de 239 m<sup>2</sup>. Les frais y-relatifs incombent au département.

#### **Création d'un poste d'agent d'entretien**

Création, au 1er janvier 2002, d'un poste à temps partiel (17 heures 30 par semaine) pour assurer : l'état des lieux et préparation de la vaisselle à la salle polyvalente ; la distribution du courrier administratif aux administrés ; remplacement à l'agence postale pendant les congés (annuels, maladie..) ; accompagnement des enfants dans la navette du regroupement scolaire entre Mornex et Esserts-Salève.

#### **Contribution au centre de vacances de la FOL/UFOVAL**

La participation journalière était de F 23.50 par enfant en 2001. Le Conseil accepte la proposition de la Fédération de l'augmenter à € 3.65 (F 23.94) pour 2002

#### **Aménagements au chemin des Voûtes**

Pose d'une main-courante mise en place d'un grillage le long de la propriété privée :

Travaux à la charge de la commune : F 8'260

Travaux pris en charge par le Syndicat Mixte du Salève : F 22'800

Coût total du projet : F 31'060

#### **Aménagement de la traversée de Naz et du carrefour de Monnetier**

Après concertation avec la subdivision de l'équipement d'Annemasse, le Conseil accepte par 14 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, divers travaux de signalisation destinés à améliorer la traversée de Naz et le carrefour de la déviation de la route des 3 lacs avec la route des 2 Salèves vers l'église de Monnetier.

#### **Remplacement de la porte d'entrée et pose d'un auvent à la salle polyvalente**

Ces travaux, au montant total de F 37'472 HT, sont décidés à l'unanimité.

#### **Réfection du préau de l'école d'Esserts-Salève**

Le préau de l'école d'Esserts, qui n'avait pas été refait lors de la transformation de l'école, est actuellement en très mauvais état et sa réfection s'impose. Le devis moins-disant de F 38'291 TTC est accepté.

#### **Budget supplémentaire – Année 2001**

Acceptation du budget supplémentaire de l'année 2001, qui boucle par un excédent de fonctionnement de F 1'401'208.